

Catalogue des Formations



Se former pour agir tout au long du mandat

Partir en formation ...

Le CSE est constitué de salariés élus, exerçant un mandat souvent éloigné de leurs compétences métiers. C'est pourquoi, les élus doivent se former afin de pouvoir d'une part, maîtriser le rôle et les moyens d'action de l'instance, et d'autre part, débattre des projets, informations et consultations présentés par la direction

Nous vous proposons des stages modulables entre 2 et 5 jours pour être plus à l'aise dans vos missions d'élu du CSE, mais aussi pour cerner les enjeux économiques et de santé au travail de votre entreprise.

Nous organisons également des stages spécialisés : les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail, le règlement intérieur du CSE, le rôle du secrétaire, les missions du trésorier, les restructurations et plan de sauvegarde de l'emploi, les négociations annuelles obligatoires, la BDESE, l'égalité professionnelle etc...

Notre équipe est constituée d'une vingtaine de formateurs professionnels qui alternent les expertises CSE et l'animation de formations. Leurs profils sont très diversifiés : juristes, ergonomes, psychologues du travail, experts-comptables, économistes, spécialistes des ressources humaines... A chaque stage, nous choisissons l'animateur le plus à même de répondre à vos besoins et à vos attentes.

Vos droits à la formation

Formation économique des titulaires du CSE

- En application de l'article **L2315-63** du code du travail, les membres titulaires du comité bénéficient d'un droit à la formation économique de 5 jours.
- Ce droit à la formation est renouvelé lorsque les élus ont exercé leur mandat pendant quatre années, consécutives ou non.
- La rémunération est maintenue par l'employeur pendant la formation.
- A défaut d'accord, la formation sera à la charge du CSE sur son budget de fonctionnement ainsi que tous les frais engendrés (frais de déplacement et de séjour).

Formation SSCT des titulaires et des suppléants

- La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

- En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :
 - De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise.
 - De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés
- Ce droit à la formation en application de l'article **L2315-18** du code du travail est renouvelé lorsque les élus ont exercé leur mandat pendant quatre années, consécutives ou non.
- La rémunération est maintenue par l'employeur pendant la formation.
- La charge financière de la formation incombe à l'employeur dans les conditions et limites fixées par voie réglementaire (voir barèmes).

Demandez le programme !

Le cabinet ORSEU ETHIX développe une pédagogie active, basée sur la participation des stagiaires. Travaux en sous-groupes, brainstorming, mise en situation alternent avec des apports de connaissances théoriques et pratiques. Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences.

Sommaire du catalogue

Les incontournables

- La formation SSCT des élus du CSE
- La formation pratique et économique du CSE
- Secrétaire Trésorier

Les formations thématiques pour aller plus loin ...

- Sensibilisation aux addictions
- Les risques psychosociaux
- L'égalité professionnelle
- Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Négocier pour convaincre
- La BDESE
- Les prérogatives environnementales du CSE



Un besoin spécifique ?

Nous concevons des modules totalement « sur mesure ». Nous sommes à votre écoute pour étudier tous vos projets, et vous apporter une réponse personnalisée à vos besoins.



Les plus de nos formations

- Une formation personnalisée et adaptée à votre environnement
- Des échanges d'expériences et de pratiques entre les stagiaires et le formateur
- Une équipe de formateurs pluridisciplinaire (psychologues du travail, ergonomes, spécialistes RH...)
- Une méthode pédagogie participative : les supports pédagogiques ont été travaillé avec pour objectif de privilégier les temps d'échanges et de co-construction des connaissances (exercices, quiz, cas pratiques).
- Modalités d'évaluation : quiz et exercices en fin de session



Formation SSCT des élus du CSE

Santé, sécurité et conditions de travail



Objectifs

Identifier les enjeux de santé et de sécurité au travail
Maîtriser le nouveau cadre légal et les outils de l'instance
Jouer un rôle actif dans la prévention des risques professionnels
Se sentir plus à l'aise au quotidien pour assurer ses missions

Publics visés



Titulaires et suppléants du CSE,
Elus CSE souhaitant mettre à jour leurs connaissances,
Membres désignés de la CSSCT



Durée

3 à 5 jours

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

En amont du présentiel

- Un diagnostic partagé avec le formateur pour situer les enjeux de la santé au travail dans votre entreprise et définir vos priorités
- Une préparation d'après vos documents (document unique, bilan & plan de prévention, accords...)

Cerner la place de la santé au travail dans le dialogue social

- Les missions confiées au CSE : la promotion et la prévention de la santé au travail
- Le transfert possible des prérogatives santé sécurité du CSE vers la CSSCT

Connaitre les attributions en matière de santé au travail

- Les sources d'information réglementaire
- Le document unique d'évaluation des risques
- Les consultations légales du CSE

Maîtriser le fonctionnement de l'instance

- Le rôle des différents membres du CSE (et de la CSSCT)

- Les réunions du CSE (et celles de la CSSCT)
- Les moyens attribués au comité et à la commission
- L'articulation entre les commissions, le CSE et le CSE central

Exercer son mandat

- La réunion : aborder un sujet de santé au travail
- Les leviers d'action : le recours à l'expertise, le droit d'alerte pour danger grave et imminent, le droit de retrait, le vote d'une résolution, les demandes de réunions exceptionnelles...
- Les outils spécifiques de la prévention : conduire une inspection, agir en cas d'accident grave ou de maladie professionnelle, mener une enquête.
- Les acteurs de la prévention
- S'organiser pour mener à bien l'ensemble des missions santé et sécurité

S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels

- Méthodes d'analyse des accidents de travail
- L'analyse des risques psychosociaux :



Formation pratique des élus du CSE

Missions, moyens et fonctionnement du CSE



Objectifs

Maitriser le fonctionnement et les attributions du CSE
Se sentir plus à l'aise au quotidien et assurer ses missions d' élu

Publics visés



Nouveaux élus CSE
Elus CSE souhaitant mettre à jour leurs connaissances



Durée

Modulable entre 2 et 5 jours

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

En amont du présentiel

- Un diagnostic partagé avec le formateur pour situer le fonctionnement de votre instance et définir vos priorités
- Une préparation d'après vos documents et accords

Cerner la place du CSE dans le dialogue social

- Le code (du travail) a changé... Et vous ?
- Les missions générales du CSE et enjeux associés

Connaitre les attributions du CSE

- Les attributions économiques
- Les attributions sécurité, santé, et conditions de travail (*il s'agit d'une synthèse, le sujet ayant vocation à être développé lors de la formation santé, sécurité et conditions de travail*).
- Les nouvelles attributions environnementales
- L'information et la BDESE
- Les consultations du CSE
- Les activités sociales et culturelles

Maitriser le fonctionnement du CSE

- Le rôle des différents membres du CSE
- Le cadre des réunions : périodicité, réunions extraordinaires, ordre du jour et compte rendu...

- Les moyens du CSE : les heures de délégations, les budgets, les expertises...
- Le règlement intérieur du CSE
- Le rôle des commissions
- CSE d'établissements et CSE central

Exercer son mandat

- Se préparer, participer à une réunion et rendre compte
- Les leviers d'action : le droit d'alerte, le recours à l'expertise, le vote d'une résolution, les réunions exceptionnelles...
- S'organiser pour mener à bien l'ensemble des missions du CSE
- Le CSE au service de la négociation

Comprendre les enjeux économiques de l'entreprise (module économique)

- Décryptage des documents financiers remis par l'employeur : bilan et compte de résultat
- Les questions à se poser : évolution de l'activité, investissements, productivité, rentabilité, financement de l'entreprise
- La stratégie de l'entreprise et les conséquences sur l'emploi



Formation thématique

Secrétaire / Trésorier du CSE



Objectifs

- Connaître précisément les rôles du secrétaire et du trésorier de comité social économique
- Maîtriser les moyens d'exercice de son mandat
- Acquérir les notions comptables nécessaires à la gestion du CSE
- Identifier les responsabilités encourues et sécuriser ses pratiques

Publics visés



- Secrétaires et secrétaires adjoints de CSE
- Trésoriers et trésoriers adjoints de CSE



Durée

2 ou 3 jours

Prérequis



Avoir suivi un stage de formation économique des membres du CSE

Programme

1^{ère} partie : Rôles et responsabilités

Le bureau

- La désignation du Secrétaire et du Trésorier
- Changement de Secrétaire ou de Trésorier
- Remplacement ponctuel du Secrétaire et du Trésorier

Rôle et attributions du Secrétaire du CSE

- La réunion préparatoire
- Ordre du jour : l'arrêt conjoint de l'ordre du jour avec le Président du CSE, les incidences d'un désaccord entre le Secrétaire et le Président du CSE
- Procès-verbaux des délibérations : rédaction, approbation et diffusion des PV
- Gestion des affaires courantes : le secrétaire a-t-il un pouvoir de décision et de gestion ?
- Représentation en justice du CSE

Rôle et attributions du Trésorier du CSE

- Le respect des obligations comptables
- Veiller à l'étanchéité des deux budgets

- Tenir les comptes et la gestion financière du CSE : le Trésorier peut-il engager seul des dépenses ?
- Le Trésorier peut-il être contrôlé par le CSE ? Par le président ?

Responsabilités civile et pénale du Secrétaire et du Trésorier

- Dans quels cas la responsabilité peut être mise en jeu ?
- Comment et par qui ?

Les moyens

- Rappel de la base légale
- Les moyens à négocier

Le règlement intérieur du CSE : contrainte ou opportunité ?



2ème partie : les obligations comptables et budgétaires

Rappel : les notions comptables indispensables

- Vocabulaire comptable
- Principes comptables à respecter
- Documents comptables : journal, grand livre, balance
- Compte-rendu de gestion et états de synthèse : compte de résultat, bilan

Tenir la comptabilité du CSE

- Utiliser le plan comptable général
- Enregistrer comptablement les opérations
- Assurer le suivi analytique des activités
- Réaliser les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Effectuer les contrôles essentiels
- La présentation des comptes annuels
- Soumettre les comptes à l'approbation du CAC
- La conservation des archives comptables

Gérer le budget du CSE

- Principes de base
- Le budget prévisionnel
- Suivi et décisions à prendre

Obligations du Trésorier en matière d'URSSAF

- Les ASC soumises à cotisations
- Informer l'employeur des choix du CSE



Formation thématique

Sensibilisation aux addictions



Objectifs

Sensibiliser les élus au risque d'addictions
Identifier les facteurs de risque
Agir pour la prévention des risques

Publics visés



Membres du CSE
Membres de la CSSCT



Durée

1 jour

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

L'addiction, qu'est-ce que c'est ?

- Idées reçues (*quizz*)
- Principales définitions
- Mécanismes de la dépendance
- Les substances psychoactives
- Discussion (*vidéo de sensibilisation*)

Les facteurs de risque

- Facteurs environnementaux et culturels
- Facteurs individuels
- Facteurs liés aux produits
- Zoom sur les liens entre addictions et travail
- Conséquences sur la santé et la sécurité

Réglementation en vigueur

- Obligations de l'employeur
- Dispositions générales
- Contrôles mis en place par l'employeur

Prévenir les comportements à risque

- Acteurs de la prévention des addictions
- Démarche de prévention : les étapes à suivre
- Ressources



Formation thématique

Les risques psychosociaux



Objectifs

- Appréhender et comprendre la notion de RPS
- Comprendre et savoir identifier les facteurs de risque
- Analyser les divers troubles liés aux RPS
- Maîtriser la méthodologie de détection et de prévention

Publics visés



- Elus CSE ou élus de la fonction publique
- Délégués syndicaux
- Toute personne de l'entreprise en charge de la prévention



Durée

1 jour

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

Introduction

- Réflexion sur les notions de santé et de santé mentale
- La santé psychique en France aujourd'hui

Les risques psychosociaux, de quoi parle-t-on ?

- RPS, une notion spécifique
- Les facteurs de risques (selon le rapport GOLLAC)
 - L'intensité du travail et le temps de travail
 - Les exigences émotionnelles
 - L'autonomie et les marges de manœuvre
 - Les rapports sociaux au travail et la reconnaissance au travail
 - Les conflits de valeur
 - L'insécurité de la situation de travail
- Les signaux d'alerte

Les manifestations les plus courantes

- Définition des notions clés : stress, violences, violences externes
- Des conséquences multiples pour les salariés : troubles émotionnels, burn out, mal-être, souffrance, comportements antisociaux, harcèlement

La prévention des risques

- Cadre réglementaire, obligation de l'employeur
- Les freins à la prévention
- Les différents niveaux de prévention des RPS

Rôle des élus du CSE

- Les moyens d'actions du CSE
- L'enquête du CSE
- Les droits d'alerte
- L'expertise

Exercices : Etudes de cas



Formation thématique

Egalité professionnelle



Objectifs

Cerner le cadre juridique
Mieux cerner les enjeux de l'égalité professionnelle de mon entreprise
Maîtriser les outils à disposition du CSE
Comprendre et exploiter les indicateurs disponibles



Publics visés

Titulaires et suppléants du CSE,
Membres de la commission égalité professionnelle



Durée

1 à 2 jours



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

En amont du présentiel

- Un diagnostic partagé avec le formateur pour situer les enjeux de l'égalité professionnelle dans votre entreprise
- Une préparation d'après vos documents, accords et index de l'entreprise

Etat des lieux des inégalités dans le monde du travail

- Bilans chiffrés, où en sommes-nous de l'égalité professionnelle en France
- Impacts des stéréotypes sur les parcours professionnels

Cadre juridique de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations

- Définition des concepts égalité, parité, mixité
- Principe de non-discrimination, agissements sexistes et discriminations
- Les obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelles : consultations, commission, élections professionnelles, négociation, plan d'action, publications obligatoires des indicateurs, mesures pour lutter contre les inégalités salariales liées à la maternité...

- Le contrat pour la mixité des emplois
- L'évolution de la jurisprudence
- Le nouvel index obligatoire
- L'action en justice des salariés

Les leviers du CSE pour agir sur l'égalité professionnelle

- La commission égalité professionnelle : rôle, missions et fonctionnement
- L'information du CSE
- La consultation sur l'égalité professionnelle
- Retour sur les indicateurs – intérêt et limites
- Droit d'alerte contre les discriminations
- Droit à l'expertise

Un sujet de négociation collective

- Contenu de l'accord ou du plan d'actions
- Pénalités encourues

Travaux de groupes pour préparer la négociation

- Les données de votre entreprise
- L'analyse active d'accords
- Champs de la négociation
- Les pièges à éviter



Formation thématique

Référent harcèlement sexuel et agissement sexistes



Objectifs

Identifier les enjeux dans son entreprise
Maîtriser le cadre légal et connaître les acteurs de la prévention
Jouer un rôle actif dans la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Publics visés



Référent harcèlement
Membres du CSE
Membres de la CSSCT



Durée

1 jour

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

Les définitions et le cadre légal

- Approche juridique du harcèlement et des violences au travail
- Cadre de référence du harcèlement moral au travail
- Le harcèlement sexuel et ses différentes facettes
- Le sexisme et ses multiples facettes
- L'ampleur du phénomène : quelques éléments statistiques
- Les facteurs identifiés

Le rôle de l'employeur

- L'obligation en matière de santé et de sécurité
- Les obligations spécifiques en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Le référent employeur

Le rôle du référent CSE

- Les missions : un cadre à définir
- Le lien avec le CSE et les autres acteurs de la prévention

Les moyens d'actions

- Le droit d'alerte
- L'enquête paritaire

Méthodologie d'enquête

- Principaux questionnaires RPS
- Grilles d'enquêtes spécifiques : harcèlement sexuel, moral, stress...

Comment mener un entretien avec un salarié fragilisé

- Comprendre et développer les techniques de l'écoute active
- Identifier les premiers signes de souffrance
- Mener un entretien avec un salarié en souffrance



Formation thématique

Négocier pour convaincre



Objectifs

- Définir les approches à utiliser en fonction des enjeux de la négociation
- Préparer son intervention : clé de réussite d'une négociation
- Maîtriser les étapes de la négociation

Publics visés



- Délégués syndicaux
- Représentants du personnel
- Toute personne de l'entreprise intervenant dans les processus de négociation



Durée

1 jour ou 2 jours

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

Savoir négocier

- Les temps de la négociation
- Les règles de conclusion d'un accord
- Méthode de négociation

Quelle approche choisir ?

- Repérer les différentes attitudes, les stratégies, les techniques et les tactiques lors des négociations ; leurs avantages et leurs risques
- Choisir sa posture et les comportements efficaces pour négocier

Préparer sa négociation

- Analyser le contexte et les enjeux de chacun
- Identifier et mesurer avec objectivité le rapport de force en présence
- Définir ses objectifs et anticiper sur ses marges de manœuvre
- Préparer les argumentations en fonction des différents scénarios
- Envisager quels pourraient être les échanges possibles

Les étapes clés de la négociation

- Identifier et clarifier les intérêts de chacun
- Rechercher un accord réciproque satisfaisant
- Conclure un accord durable

Exercice pratique sur un thème de négociation (exemple : NAO)



Formation thématique

*La base de données économique, sociale et
environnementale*



Objectifs

- Maîtriser les évolutions légales relatives à la BDESE
- S'approprier les évolutions légales relatives aux 3 consultations annuelles du CSE
- Conseiller les IRP afin de les aider à saisir les opportunités offertes par les nouvelles dispositions mais aussi attirer leur attention sur les points méritant une vigilance accrue

Publics visés



- Délégués syndicaux
- Elus et suppléants CSE
- Toute personne de l'entreprise en lien avec les représentants du personnel



Durée

1 jour

Prérequis



Avoir suivi la formation économique et sociale des membres du CSE

Programme

Règles de base concernant la mise en place de la BDESE

Droits d'accès et de consultation

Contenu

- Thèmes obligatoires
- Thèmes facultatifs (à négocier)

Les points clés de la négociation sur la BDESE

Les 3 consultations annuelles du CSE

- Enjeux
- Moyens d'action des élus

Le contenu de la BDESE (comptes de résultats, bilan de l'entreprise...) pourra, en fonction des attentes des participants, faire l'objet d'une analyse interactive et d'une mise en perspective.



Formation thématique

Les prérogatives environnementales du CSE



Objectifs

Maîtriser les nouvelles prérogatives environnementales des membres du CSE

Publics visés



Élus CSE souhaitant mettre à jour leurs connaissances



Durée

1 journée ou 2 demi-journées

Personnalisation



Le formateur prend connaissance des spécificités de votre instance et de votre entreprise, afin de personnaliser le module en amont du stage.

Programme

En amont du présentiel

- Un diagnostic partagé avec le formateur pour situer le fonctionnement de votre instance et définir vos priorités
- Une préparation d'après vos documents et accords

Comprendre les nouvelles prérogatives environnementales du CSE (1^{ère} ½ journée)

Cerner la place du CSE dans les enjeux environnementaux

- Les enjeux de transition écologique
- Les grands principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Panorama du cadre légal en vigueur (en France et en Europe)
- Les prérogatives environnementales des élus du CSE
- Les nouvelles obligations applicables au 1^{er} janvier 2025 et issues de la transposition en droit français de la directive CSRD

Les thématiques possibles

- Exemples de thèmes et problématiques à aborder
- Les axes à privilégier

Approfondissement (2^e ½ journée)

Les moyens à déployer pour agir dans la durée

- Les outils et concepts propres aux nouvelles problématiques environnementales :
 - Bilan carbone ;
 - Plan de transition climatique ;
 - Trajectoire net zéro ;
 - Plan d'adaptation au changement climatique ;
 - Mesures de suivi et d'analyse de la stratégie environnementale.
- Quels leviers d'action au-delà des textes de loi ?
 - Les référentiels RSE à adhésion volontaire.

Travail de groupe pour préparer le plan d'action

- L'analyse active des données disponibles en matière d'impact et de transition climatique de votre entreprise
- Axes d'amélioration, champs de la négociation
- Les pièges à éviter



Formation thématique

Enquête Paritaire



Objectifs

Connaître le cadre légal
S'approprier la méthodologie
Anticiper les difficultés pour les éviter
Savoir déployer une enquête paritaire

Publics visés



Titulaires et suppléants du CSE
Membres de la commission SSCT



Durée

1 jour

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

L'enquête paritaire au service de la prévention

- Les missions et les leviers d'action en matière de SSCT
- Les différents cas de recours (AT, DGI, Atteinte aux droits)
- Qu'implique le paritarisme ?
- Quelles différences avec les autres outils existants

Les obstacles à franchir

- Les principales difficultés rencontrées
- Le délai : faire vite mais bien !
- Quels sont objectifs poursuivis
- Les écueils de la communication
- Les moyens alloués

Une méthodologie à construire

- Les étapes clés d'une enquête paritaire
- Lancement
- Cadrage, délégation d'enquête, outils
- Mise en œuvre
- Conclusions et suites à donner

Les particularités d'une enquête paritaire en cas de suspicion de harcèlement

Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Hauts-de-France



Experts habilités « Santé au Travail »

Certifié QUALIANOR



Organisme de formation

Agrée pour les formations économique et santé sécurité
et conditions de travail des membres CSE
Certifié QUALIOPi



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation



MyCSE est signataire de
la charte de progrès
handicap et s'engage
pour l'accessibilité des
personnes en situation de
handicap dans ses
formations

Tél : 03 20 47 15 24

Etablissement secondaire : 48 rue des Canoniers 59000 Lille

E-mail : contact@orseau-ethix.fr

